

Quelles collaborations entre le secteur de la santé mentale et celui des assuétudes ?



1. Assuétudes, contexte en Wallonie
2. Diversité pour un continuum psycho-socio-sanitaire
3. Intervention spécifique et à l'intersection
4. Expertise complémentaire
5. Besoins spécifiques de certains usagers dépendants
6. Conclusions

Assuétudes

Contexte en Wallonie



- Un code décretaal et règlementaire de l'Action sociale et de la Santé
- Un décret du 30 avril 2009 qui fixe les conditions de reconnaissance et les missions des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes
- 12 zones couvertes par 10 réseaux d'aide et de soins spécialisés en assuétudes
- Parmi les missions de chaque coordinateur de Réseaux
 - Améliorer de la qualité de l'aide et des soins sur la zone territoriale
 - Favoriser la continuité des prises en charge
- Evolution avec le transfert de compétences : intégration de la promotion de la santé et des conventions spécifiques assuétudes Inami
- Autres modes de financement comme SSM spécialisé assuétudes, PSSP et PCS

Diversité pour un continuum psycho-socio-sanitaire

- Fédito wallonne : 53 structures spécialisées actives en promotion de la santé, prévention, réduction des risques, soins et insertion
- Différents niveaux d'interventions dans l'accompagnement et le soin : accès du bas seuil au haut seuil, de l'ambulatoire au résidentiel de court, moyen et long séjour
- Diversité des méthodes , des modes d'interventions et complémentarité
- Stratégie de continuum psycho-socio-sanitaire : promouvoir-prévenir-soigner-accompagner



intervention spécifique et à l'intersection



- Intervention spécifique sur les comportements de consommations et les processus d'addiction à des substances psychoactives en tenant compte des contextes de consommation, des projets et conditions de vie mais aussi de la réalité sociale
- Interventions à l'intersection d'autres secteurs comme la justice, le social, la santé mentale...
- Pour usagers avec pathologies complexes : articulation avec le secteur de la santé mentale et le dispositif de la Réforme
- Une passerelle structurelle existe par la présence d'un représentant « assuétudes » dans les comités de pilotage des projets pilotes 107

- L'articulation entre les assuétudes et la santé mentale s'expérimentait bien avant la Réforme. Initiatives de réseaux locaux ou au travers des SSM spécialisés.
- La Réforme est une opportunité supplémentaire pour l'amélioration des prises en charge transversales pour certains usagers
- Des collaborations positives entre des équipes du secteur assuétudes et celles du dispositif fédéral existent dans l'une ou l'autre des 5 fonctions
- Obstacles :
 - Le temps pour connaître les limites pédagogiques et les cadres d'interventions de chacun
 - Le coût pour le secteur spécialisé qui n'a pas de contrepartie en moyens financiers de la Réforme

Besoins spécifiques de certains usagers dépendants



- Pour mieux prendre en compte les besoins spécifiques et les ressources de certains usagers dépendants : plus grande complémentarité du dispositif de la Réforme avec l'expertise et les pratiques des services et réseaux du secteur spécialisé.
 - **Pour les fonctions 2A et 2B** : tenir compte des désaffiliations multiples du public... Le savoir faire du secteur spécialisé qui va à la rencontre du public dans son milieu de vie, au domicile, dans la rue, en prison est un atout
 - **Pour la fonction 3** : développer de manière ciblée des programmes de réhabilitation et d'inclusion en s'appuyant sur les actions du secteur spécialisé
 - **Pour la fonction 4** : favoriser l'accès au dispositif d'urgence par un abaissement des seuils d'accès mais également tenir compte du facteur temps pour le processus de rétablissement
 - **Pour la fonction 5**: réserver des places d'habitats spécifiques en synergie avec le secteur résidentiel spécialisé

- Complémentaires dans l'objectif à savoir amélioration des circuits de soins au bénéfice de certains usagers dépendants
- Partenaires dans la mise en place d'actions ciblées concertées
- Ressources et moyens financiers adaptés pour soutenir le secteur spécialisé

Fédito wallonne : 35 rue Pierreuse à 4000 Liège

feditowallonne@skynet.be Tel : 04 222 26 52

Présidence, Laurence Przylucki Tél : 071 63 49 93

Coordinatrice de projets, Pascale Hensgens Tél: 0494 44 20 26

